

Action du samedi 1er décembre : Comité de défense de l'hôpital public en Pays de Morlaix

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale à l'Assemblée nationale fait peser de lourdes menaces sur les services des hôpitaux publics. La **Coordination nationale des hôpitaux publics et maternités de proximité** a lancé une initiative nationale d'action le 1er décembre 2018.



A Morlaix, l'hôpital se trouve fragilisé par suite de la fermeture du service de cardiologie et de son unité de soins intensifs, dont nous demandons la réouverture.

Des craintes existent aussi dans le domaine de la psychiatrie.

D'une façon générale les services, sous-dotés en effectifs et en moyens matériels, fonctionnent à flux tendu.

Ensemble, refusons la casse de l'hôpital public et exigeons :

- Un maillage territorial de structures hospitalières de proximité répondant aux besoins de la population
- Des personnels en nombre suffisant, l'amélioration de leurs conditions de travail ;

– Des budgets à la hauteur des besoins.

Ce 1er décembre, dans le cadre de la journée nationale d'action nous voulons faire entendre l'exigence citoyenne d'un accès aux soins de proximité et de qualité pour toutes et tous, partout, dans le cadre d'un véritable service public de santé.

Les usagers et la population sont invités à un rassemblement à 10 h 30 devant le bâtiment de la direction de l'hôpital de Morlaix. Il sera suivi d'un défilé vers la ville et des tracts seront diffusés sur le marché.

L'hôpital public de proximité doit être un véritable lieu de soins de plein exercice doté des outils nécessaires, et d'un nombre plus important de praticiens hospitaliers complètement qualifiés pour assurer ces missions.



Aucun patient ne doit se trouver à plus de 30 minutes d'une prise en charge. Il faut donc un maillage territorial qui permette une prise en charge graduée dans le cadre de coopérations. La situation actuelle n'est pas acceptable, et nécessite une large mobilisation de la part des usagers et des citoyens, en complément et en lien avec les actions entreprises par les professionnels et leurs organisations

syndicales.

Dans le dispositif actuel, tout est fait pour verrouiller le débat. Les besoins de soins doivent être déterminés dans les territoires sur la base de réflexions et d'études menées conjointement par les professionnels, les élus et la population.

La Coordination nationale des hôpitaux publics et maternités de proximité <http://coordination-defense-sante.org/>

Fédération Nationale des Centres de Santé
<https://www.fnsc.org/>